

unies & engagées

Pour le service public et ses personnels ! Pour la transformation sociale et environnementale

Pour le service public

L'élan commun considère que pour défendre l'intérêt général, il faut **garantir la qualité d'un service public d'égalité et de solidarité sur tout le territoire**, et pour toutes les missions du MASA :

- garantir une **offre complète de formation publique gratuite et laïque** avec un réseau étoffé d'établissements dans l'enseignement agricole public ;
- des **services de proximité capables d'accueillir et de servir toutes les usagères et tous les usagers**
- dans le **domaine forestier**, face aux risques environnementaux et aux intérêts économiques du privé, l'État doit protéger le bien commun qu'est notre patrimoine forestier. Les positions de l'élan commun : https://elan-commun.fr/wp-content/uploads/2022/11/CSA_ministriel-politique_forestiere_publication.pdf
- contre les scandales alimentaires récents qui démontrent que les autocontrôles du privé sont inefficaces, **l'État doit renforcer les contrôles pour nous protéger toutes et tous**. Cela passe notamment par des embauches de fonctionnaires, d'agent.es titulaires protégé.es.

Pour la défense des agent.es

- Aujourd'hui, le ministère de l'Agriculture **embauche de plus en plus de personnels précaires** pour exercer ses missions régaliennes de contrôles, de développement ou de formation. Dans l'enseignement, c'est depuis 4 ans, chaque année plus d'une **centaine d'enseignant.es**, en plus des reconductions de contrat, sont recruté.es sur des temps incomplets. Cette situation est notamment la conséquence de la disparition du fléchage disciplinaire dans les référentiels. **Dans les CFA et les CFPPA**, mis en situation de concurrence sauvage renforcée depuis la loi « Choisir son avenir professionnel... » dite loi « Pénicaud », la précarité est la règle et ce sont les personnels qui voient leurs conditions de travail et de rémunération se dégrader... **Dans les services d'inspection, de contrôles en abattoir, les SIVEP**, la situation des personnels ne cesse de se déliter, l'administration assumant totalement ce recrutement précaire !
- Pour l'élan commun, **seule la titularisation de tous les personnels précaires et l'accès à un véritable statut de fonctionnaire peuvent garantir l'indépendance des agent.es et la défense de l'intérêt général**. Nos organisations, dans les instances et en-dehors, militeront pour la mise en place d'un vaste plan de titularisation : les besoins existent, ils relèvent du Service Public, l'élan commun se battra pour que ces missions soient assurées par des titulaires ! Les engagements de l'élan commun : <https://elan-commun.fr/2022/11/22/les-slogans-en-actes-9-deprecarisation-titularisation/>
- Cela passe également par **une revalorisation de l'ensemble des rémunérations par des mesures indiciaires** et non des heures supplémentaires ou des indemnités conditionnées à un « pseudo-mérite ». L'élan commun défend trois principes en terme de rémunération : la **rémunération indiciaire** en lieu et place de tous les dispositifs indemnitaires d'individualisation liés à la mise en concurrence des agent.es entre eux ; **l'avancement de carrière au rythme le plus rapide** permettant de couvrir toute la grille de carrière et de pouvoir prétendre à un changement de catégorie et enfin, la **revalorisation régulière de la valeur du point d'indice**.

unies & engagées

Pour le service public et ses personnels ! Pour la transformation sociale et environnementale

Pour la transformation sociale

L'élan commun, au-delà des "seuls enjeux" du MASA, milite pour la défense mais également le renforcement de notre modèle social par la re-conquête de droits collectifs.

Aujourd'hui, il est encore plus nécessaire d'avoir **un modèle social protecteur, garant des solidarités entre les personnes et les générations**. L'élan commun se battra aussi dans les instances du MASA, et au-delà pour **défendre notre système de protection sociale** (maladie-accident-retraite). **Pour les retraites**, l'élan commun s'opposera à la "réforme" gouvernementale annoncée et portera un projet de nouveaux droits (reconnaissance de accrue de la pénibilité, années d'études comptabilisées, retour à l'âge de 60 ans, nouveaux financements). L'élan commun s'engage aussi fortement dans ce projet de **nouveau pilier de la protection sociale que pourrait être demain la sécurité sociale de l'alimentation**. (Pour comprendre la Sécurité Sociale de l'Alimentation : <https://elan-commun.fr/2022/11/10/securite-sociale-de-l'alimentation-une-solution-pour-une-agriculture-saine-et-accessible-pour-tous-et-toutes/>)

Porter la transformation sociale, c'est aussi **mettre fin à toute forme de domination, telle que les inégalités entre les femmes et les hommes**, combattre les violences sexuelles et sexistes au quotidien, dans la vie privée mais aussi la vie professionnelle... L'élan commun a défendu la mise en place et l'extension du dispositif de signalement de ces violences au MASA.

Luttons contre toutes les violences, appliquons les textes en vigueur, et gagnons des droits pour nos rémunérations, nos carrières, une meilleure articulation des temps de vie, une parentalité épanouie.

Pour la transformation environnementale par le développement et la formation

Notre **agriculture** se trouve face à un **double défi**, comparable à celui de l'après-guerre : **renouveler les générations et accélérer les transitions...** C'est une vraie chance de changer de modèle agricole à condition de conserver, développer des formations de hauts niveaux ! L'élan commun exige le retrait de la "réforme" de la voie professionnelle : <https://elan-commun.fr/2022/11/29/les-slogans-en-actes-13-voie-professionnelle/>

C'est par le **renforcement des missions d'inspection et de développement** du Ministère que le passage vers des modes de productions durables et relocalisés est possible.

L'enseignement agricole public est la clé de cette réussite, avec son maillage territorial, la complémentarité de ses voies de formation, son réseau d'exploitations et sa communauté de travail pluriprofessionnelle. Reste à lui en donner les moyens !

→ les engagements agro-écologiques de l'élan commun : <https://elan-commun.fr/2022/11/25/les-slogans-en-actes-12-agroecologie/>

→ la mobilisation des organisations de l'élan commun pour un budget 2023 à la hauteur des besoins : <https://elan-commun.fr/2022/11/29/les-slogans-en-actes-14-budget-2023-eap/>

Notre vidéo officielle : <https://elan-commun.fr/2022/11/22/lelan-commun-la-video-officielle-de-campagne/>

Nos vidéos : <https://elan-commun.fr/category/video/>

Nos slogans en actes : <https://elan-commun.fr/category/slogan/>

Élections Professionnelles 2022

ENTRE LES 1^{er} ET 8 DÉCEMBRE

**votez et faites voter
pour l'élan commun !**

l'élan commun

